



LAPEYRONIE
ARNAUD
DE VILLENEUVE
LA COLOMBIÈRE
SAINT ELOI
GUI DE CHAULIAC
ANTONIN BALMÈS
BELLEVUE
CENTRE DE SOINS
DENTAIRES
SITE EUROMÉDECINE
CENTRE ADMINISTRATIF
ANDRÉ BÉNECH

PRESENTATION IFSI

CGS & DRH-F

01/09/2025





CONTACTS UTILES

Estelle DUROUX : FF-CSDS en charge des affectations des soignants

e-duroux@chu-montpellier.fr / 04 67 33 09 81 / 06 65 84 96 82

Sabine MARTINEZ : responsable du service recrutement à la DRH-F

sabine-martinez@chu-montpellier.fr / 04 67 33 01 51

Ambre RICCHINI : responsable du secteur recrutement, carrières (contractuels et titulaires)

ambre.ricchini@chu-montpellier.fr / 04 67 33 92 79





**Vous êtes étudiants,
ce que le CHU vous
propose :**





Les Contrats d'Allocation d'Etudes en 3^{ème} année

5 contrats proposés pour 2025/2026 :

- Montant de l'allocation : **500 € nets mensuel** versés **sur 10 mois** de septembre 2025 à juin 2026
- **18 mois d'engagement de servir** dès l'obtention du D.E. infirmier sur un poste
- **Affectation décidée** par l'établissement selon les besoins prioritaires

Pour candidater : envoi du CV et lettre de motivation à

drhf-recrutement@chu-montpellier.fr

Objet : « Demande CAE IFSI Montpellier »



Si je ne suis pas diplômé(e)....

Si j'arrête en cours de formation...

Si je décide de ne pas intégrer le CHU...

Et si...



Contrat de vacataire « HUBLO »

Du 1^{er} septembre au 30 juin

☑ Etape 1 : Envoi dossier de candidature complet par mail :

- Destinataire : drhf-recrutement@chu-montpellier.fr
- Objet : « Vacation Aide-soignant(e) 2025-2026 »
- Pièces à joindre :
 - Curriculum Vitae (CV)
 - Carte nationale d'identité (CNI) ou titre de séjour en cours de validité
 - Carte vitale
 - Relevé d'identité bancaire (RIB)
 - Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant ou attestation de validation des UE permettant d'exercer la fonction d'AS (établie par l'IFSI)

☑ Etape 2 : Signature contrat de vacataire.

Si contrat de vacataire en 2024/2025, le renouveler en se rapprochant du service : drhf-gestioncontractuels@chu-montpellier.fr

☑ Etape 3 : Inscription sur les vacations correspondant aux disponibilités.

Une fois le contrat signé, réception de l'information de l'inscription sur l'application Hublo **par SMS**. Finalisation de l'inscription sur l'application.

L'application Hublo offrira ensuite la possibilité de s'inscrire sur des vacations **selon les disponibilités**.

L'acceptation de vacations par le CHU se fait dans le **respect réglementaire du planning étudiant et ne peut se faire aux dépens de la formation**

Réalisation de la mission et paiement le mois suivant sur la base des services accomplis.





Mensualités d'été

Contrat à Durée Déterminée (1 à 2 mois)

- **Poste Aide-Soignant** sous réserve du Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant ou attestation de validation des UE permettant d'exercer la fonction d'AS (établie par l'IFSI)
- **Ouverture de la campagne de recrutement** à partir de **février 2026** - > lien pour candidater sur **MSTAFF** vous sera transmis
- Rémunération nette : **1 940 € / mois hors éléments variables**
- **Pas de possibilité de contrat de vacataire du 1/07 au 31/08**



**Vous êtes recrutés, ce
que le CHU vous
propose :**





- Formation continue
- Formation diplômante
- Promotion professionnelle
- Mobilité interne
- Activités de recherche et d'enseignement
- Evolution de carrière, etc.



Nous vous souhaitons une bonne rentrée.



Merci pour votre attention !



CHU de MONTPELLIER
191 Avenue du Doyen Gaston Giraud
34295 Montpellier Cedex 5
Tél. 04 67 33 67 33

www.chu-montpellier.fr